

Grenoble

Chapelle des pénitents : c'est parti pour l'appel à projet

Avis aux intéressés (et aux courageux !), la chapelle des pénitents blancs, rue Votalre, fait l'objet d'un appel à projet. Nous avons pu visiter ce monument historique qui, s'il est magnifique, est aussi dans un état de délabrement avancé.

Il suffit de pousser la lourde porte en bois pour être émerveillé par l'atmosphère présente devant nous. Par ses sculptures et son parvis également. La poussière est partout, les délabrements aussi, mais on devine sans problème la richesse du mobilier dont une partie est classée au titre des monuments historiques. « Autrement dit, si on voulait les bouger, il faudrait demander l'avis de l'État. Ce qui n'est pas envisageable. Les futurs occupants devront donc prendre en compte ces éléments », explique Margot Belair.

La location privilégiée mais la vente n'est pas exclue

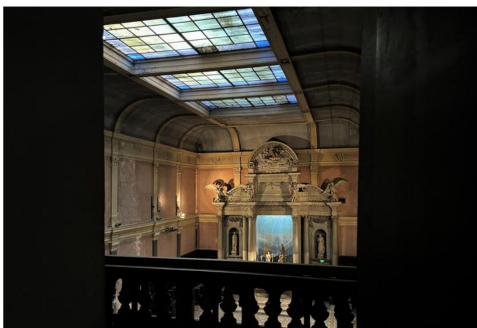
L'adjoïnte en charge de l'urbanisme vient de lancer un appel à projet pour cette chapelle

du XVIII^e siècle qui appartient à la Ville depuis 1905 et a été désacralisée par le diocèse en 2020 ; ce dernier n'ayant plus les moyens de l'entretenir.

« Comme elle la fait pour d'autres monuments historiques (*lire par ailleurs*), la Ville cherche donc à louer ce bien. « Il faut que ce soit un projet innovant, qui mette en valeur le monument et qui soit ouvert à tous les Grenoblois », précise l'élu. Un locataire qui s'occupe également de la réhabilitation du lieu. « On n'a pas estimé le montant des travaux... », précise Margot Belair. Mais on les imagine colossaux.

Et au vu des précédents appels à projets qui ont été mis en difficulté par leur financement, on peut s'interroger sur la viabilité de celui-ci. Mais l'élu se veut rassurant. « On a déjà plusieurs personnes qui nous ont demandé le dossier. Il y a un réel intérêt pour ce lieu. » Aucune activité n'est prescrite ou privilégiée par la Ville. « Cela dépendra vraiment du projet », estime l'adjoïnte.

L'ensemble du bâtiment fait 880 m² et est accompagné de plusieurs logements. Si la loca-



La chapelle des pénitents blancs est aussi magnifique que délabrée. Photos Le DL/Clement Berthet

► Sur le web

Notre visite en photos de la chapelle en scannant ce QR code.



tion est privilégiée, la vente n'est pas exclue. Ce qui inquiète justement les associations du patrimoine. « Si tel devait être le cas, ce serait à une structure d'utilité publique », rassure Margot Belair.

● **Clément Berthet**



« L'état d'urgence patrimonial » décrété par les associations

Ce nouvel appel à projet a mis les associations de protection du patrimoine⁽¹⁾ en colère.

Déjà alarmantes sur le sujet depuis plusieurs mois, elles viennent de décréter « l'état d'urgence patrimonial ». Avec des mots très forts. « Infiltrations d'eau, végétation anarchique, vitraux cassés... nos monuments sont en déséquilibre et cela s'aggrave d'année en année sans que la Ville de Grenoble ne prenne les mesures indispensables », estime Ingrid Caillet-Roussel, présidente de la Fédération des associations patrimoniales de l'Isère. « Jamais les réunions de concertation, pourtant promises par la Ville, n'ont été mises en place. Symptômes de ce désintérêt, Grenoble, qui a le label Ville d'art et d'histoire, n'a plus d'élu en charge du patrimoine historique », écrivent les signataires de ce texte. Pour Claus Habfast, conseiller municipal délégué à la monta-

gne, à la Tour Perret et à la Bastille (mais plus au patrimoine) : « On ne peut pas dire qu'on ne fait rien. Il n'y a qu'à voir la rénovation de la Tour Perret... », dit-il en mettant en cause les anciennes municipalités. « Depuis Dabedout, nous n'avons eu que des maires bâtisseurs. C'est plus sympa d'inaugurer qu'édifier. Sauf qu'aujourd'hui, on se retrouve avec du patrimoine qui vieillit et qui coûte cher. » Les associations, elles, demandent « à être reçues par le maire et qu'une réflexion soit engagée, afin de définir ensemble un plan pluriannuel de sauvetage et de mise en valeur de notre patrimoine ».

● **C.B.**

(1) Fédération des associations patrimoniales de l'Isère, Académie delphinale, Patrimoine et développement du Grand Grenoble, Coljog, Ensemble pour la Tour Perret de Grenoble et la Fondation du patrimoine.

Gren' de projet : six ans après, un seul a abouti

Lancé en 2018, Gren' de projet avait pour ambition de trouver une destinée à des monuments historiques de la ville, très coûteux et non utilisés. Six ans après, un seul projet a réellement abouti : il s'agit du couvent des Minimes avec l'ouverture en juillet du *Mini-mission*, un espace de restauration, bar et coworking. Les autres font tous face à des soucis de financement. « Nous avons été innovants et en rupture avec tout ce qui

s'est fait par le passé. Nous ferons un audit d'ici quelques mois », précise Claus Habfast, conseiller municipal délégué à la montagne, à la Tour Perret et à la Bastille. Ce fut très compliqué pour certains d'avoir accès des prêts bancaires », dit-il en précisant qu'à l'avenir, « nous allons être très exigeants sur la solidité financière des porteurs ». Quant aux autres projets, pour celui de l'Orangerie, qui rassemblera restaurants, artisans et

coworking, les travaux sont annoncés pour 2024 ; le Pavillon de la Caserne de Bonne repris par la Ligue de l'enseignement de l'Isère et Le Méliès doit être transformé en lieu d'éducation à l'image d'ici 2024. Quant à la Villa Clément, Grenoble Habitat va venir au secours des porteurs de projet qui veulent y installer des chantiers d'insertion, une pension de famille, un jardin partagé... Ouverture prévue en 2026.